

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
FERMETURE DES LIVRES
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2017

No de ligne	Réal 2016 (000\$)	Cause 2017 (000\$)	(4+8) 2017 (000\$)	Réal 2017 (000\$)	Écart			
					Réal 2017 vs Réel 2016		Réal 2017 vs Cause 2017	
					(000\$)	%	(000\$)	%
	1	2	3	4	5 = 4-1	6	7 = 4-3	8
1	70.5	989.0	989.0	983.6	913	1295% (1)	(5)	-1%
2	1,233.2 (1)	1,036.3	1,089.1	987.7	(245)	-20% (2)	(49)	-5%
3	583.8	636.7	741.8	670.4	87	15%	34	5%
4	1,887.5	2,662.0	2,819.9	2,641.8	754	40%	(20)	-1%
5	4,307.1	5,446.5	5,378.0	5,252.6	946	22% (3)	(194)	-4% (8)
6	6,194.6	8,108.5	8,198.0	7,894.4	1,700	27%	(214)	-3%
7	45.8	97.8	67.5	56.3	11	23%	(41)	-42%
8	0.2	0.0	0.0	28.4	28	11266%	28	-
9	88.8	130.3	102.1	144.7	56	63%	14	11%
10	107.2	106.6	104.6	85.0	(22)	-21%	(22)	-20%
11	89.9	101.7	90.5	74.2	(16)	-17%	(27)	-27%
12	157.7	128.5	128.5	127.9	(30)	-19%	(1)	0%
13	541.7	569.9	573.5	453.4	(88)	-16%	(117)	-20% (9)
14	1,010.8	1,996.2	1,996.2	1,995.9	985	97% (4)	(0)	0%
15	1,569.0	1,432.4	1,508.4	1,420.6	(148)	-9% (5)	(12)	-1%
16	55.4	152.7	125.1	104.8	49	89%	(48)	-31%
17	354.0	400.4	388.7	365.7	12	3%	(35)	-9%
18	585.0	606.1	606.3	623.2	38	7%	17	3%
19	6.7	23.3	20.5	13.4	7	100%	(10)	-42%
20	115.0	120.1	120.7	130.4	15	13%	10	9%
21	6.5	5.7	5.3	3.4	(3)	-48%	(2)	-41%
22	696.2	723.5	710.0	708.4	12	2%	(15)	-2%
23	85.1	111.2	95.9	80.6	(4)	-5%	(31)	-27%
24	72.9	112.8	102.9	118.3	45	62%	5	5%
25	3.1	22.8	22.8	22.8	20	628%	0	0%
26	156.2	223.0	163.6	127.0	(29)	-19%	(96)	-43%
27	0.1	0.0	0.0	0.2	0	70%	0	-
28	1,308.9	1,520.6	1,589.0	1,554.1	245	19% (6)	33	2%
29	81.2	132.9	126.2	117.0	36	44%	(16)	-12%
30	91.3	102.0	102.0	77.4	(14)	-15%	(25)	-24%
31	19.9	20.0	20.0	20.4	1	3%	0	2%
32	13,443.0	16,949.0	16,968.1	16,348.2	2,905	22%	(601)	-4%
33	-908.7	-2,132.9	-2,130.2	-2,006.3	(1,098)	121% (7)	127	-6% (10)
34	12,534.3	14,816.0	14,837.9	14,341.9	1,808	14%	(474)	-3%

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
ANALYSE DES ÉCARTS - CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2017

Réel 2017 vs Réel 2016

(000\$)

1 Charges liées au régime de retraite

913.1

L'augmentation de cette rubrique s'explique par une augmentation des charges de retraite à prestations déterminées de 932 (000\$), compensée par une diminution des charges de retraite à cotisations déterminées de 18,9 (000\$).

2 Bonification

(245.5)

L'estimé de bonification 2015 avait été sous-évalué résultant en une charge additionnelle sur l'année 2016, ce qui explique une baisse comparative en 2017. De plus, la bonification réelle de 2017 a été moindre que budgétée suite au départ de 10 employés en cours d'année 2017 qui n'ont par conséquent reçu aucune bonification. Également, une dizaine d'employés ayant été en congé de maladie en cours d'année ont vu leur bonification ajustée en fonction du nombre de mois au travail.

3 Salaires

945.5

La hausse des salaires se détaille comme suit:

	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>Écart</u>
- Centre de coûts Opération et entretien	1,002.3	1,021.8	19.5
- Centre de coûts Ventes et communication	604.1	822.5	218.4
- Centre de coûts Service à la clientèle	1,139.9	1,715.4	575.5
- Centre de coûts Administration	636.4	734.1	97.7
- Centre de coûts Affaires réglementaires	368.3	418.4	50.1
- Centre de coûts Informatique	<u>556.2</u>	<u>540.4</u>	<u>(15.7)</u>
	4,307.1	5,252.6	945.5

Les salaires des Ventes et communications sont en hausse principalement dû au transfert de trois employés provenant des activités non-réglémentées suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts (183,5 (000\$)) et l'ajout d'un représentant des ventes en cours d'année (32.3(000\$)).

Les salaires du Service à la clientèle sont en hausse principalement dû au transfert de dix employés provenant des activités non-réglémentées suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts (506,3 (000\$)) et au transfert d'une ressource du service informatique au service à la clientèle (28,2 (000\$)). Le reste de la variation s'explique par les augmentations annuelles de (22,8 (000\$)) ainsi que l'ajustement salarial de quelques employés ayant des responsabilités additionnelles et autres petites variations (17,7 (000\$)).

L'augmentation des salaires de l'Administration s'explique par les primes de séparations découlant de la réorganisation au niveau de la direction générale et du service des finances de l'entreprise en 2017, soit avant la création du compte d'écart permettant de comptabiliser de telles primes, compensée partiellement par les économies générées en cours d'année par cette réorganisation.

Les salaires plus élevés de la Réglementation s'expliquent par l'arrivée d'un analyste en cours d'année 2016 pour 49.1 (000\$) et l'arrivée en cours d'année d'un nouvel analyste à la réglementation dédié au marché du carbone / PGEÉ pour 10.4 (000\$), ainsi que par les augmentations salariales compensées par le départ d'un analyste en cours d'année (-9.3 (000\$)).

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
ANALYSE DES ÉCARTS - CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2017

(000\$)

4 Frais réglementaires

985.1

La charge totale de frais réglementaires présentée sur cette ligne est la résultante de la passation en charge des comptes de frais reportés à liquider dans les années en cause, selon les décisions émises par la Régie. On peut trouver le détail des comptes de frais reportés concernés aux lignes 3 à 9 de la pièce GI-33, document 7. La principale variation est une augmentation de 1 064,5 (000\$) dans le compte différé du régime de retraite, suite à la constatation d'une charge exceptionnelle due au passage au US GAAP en 2017.

5 Main-d'œuvre contractuelle

(148.3)

La diminution de la main-d'œuvre contractuelle se détaille comme suit:

	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>Écart</u>
- Centre de coûts Opération et entretien	1,533.3	1,387.1	(146.2)
- Centre de coûts Ventes et communication	(3.0)	-	3.0
- Centre de coûts Service à la clientèle	<u>38.7</u>	<u>33.5</u>	<u>(5.1)</u>
	1,569.0	1,420.6	(148.3)

Écart généré principalement par le changement de traitement comptable des services entre compagnies affiliées. Conséquemment, on retrouve moins de charges directes entre sociétés affiliées provenant d'EGD dans cette rubrique en 2017 vs 2016. Ces charges sont désormais enregistrées dans la catégorie "Autres frais opérationnels".

6 Autres frais opérationnels et recouvrements de frais opérationnels

245.2

Écart généré principalement par le changement de traitement comptable des services entre compagnies affiliées. En 2017 on retrouve davantage de charges entre sociétés affiliées provenant d'EGD dans cette rubrique, alors qu'auraravant certaines charges étaient enregistrées sous "Main-d'oeuvre contractuelle".

7 Portion des frais alloués aux activités non réglementées

(1,097.6)

Écarts suite à la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités non réglementées à partir de 2017 :

	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>Écart</u>
- Centre de coûts Opération et entretien	-	(16.6)	(16.6)
- Centre de coûts Ventes et communication	-	(311.1)	(311.1)
- Centre de coûts Service à la clientèle	-	(497.1)	(497.1)
- Centre de coûts Administration	(401.0)	(684.4)	(283.4)
- Centre de coûts Affaires réglementaires	-	(2.7)	(2.7)
- Centre de coûts Informatique	(70.6)	(112.0)	(41.4)
- Centre de coûts Services entre compagnies affiliés	<u>(437.1)</u>	<u>(382.3)</u>	<u>54.8</u>
	(908.7)	(2,006.3)	(1,097.6)

Les écarts découlent principalement de la nouvelle méthode d'allocation des coûts aux activités non réglementées à partir de 2017.

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
ANALYSE DES ÉCARTS - CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2017

Réel 2017 vs Cause 2017

(000\$)

8 Salaires

(193.9)

La baisse des salaires se détaille comme suit:

	<u>C2017</u>	<u>2017</u>	<u>Écart</u>
- Centre de coûts Opération et entretien	1,221.9	1,021.8	(200.0)
- Centre de coûts Ventes et communication	813.1	822.5	9.3
- Centre de coûts Service à la clientèle	1,752.6	1,715.4	(37.2)
- Centre de coûts Administration	655.2	734.1	78.9
- Centre de coûts Affaires réglementaires	432.2	418.4	(13.8)
- Centre de coûts Informatique	<u>571.5</u>	<u>540.4</u>	<u>(31.1)</u>
	5,446.5	5,252.6	(193.9)

La diminution des salaires comparativement au budget s'explique principalement par les variations du centre de coûts des opérations, compensés partiellement par des variations de moindre importance dans les autres centres de coûts. Les explications suivantes fournissent plus de détails des changements survenus au sein des centres de coûts.

Les salaires des Opération ont connus une baisse significative pour les raisons suivantes : (1) départ du directeur des opérations et ayant été remplacé en cours d'année (20,0 (000\$)); (2) employés en congé de maladie (60,0 (000\$)); (3) salaires des techniciens moindre que budgétés principalement au niveau du surtemps (55,1 (000\$)); (3) salaires des techniciens directement affectés à des projets non-réglés plus important qu'au budget (26,9 (000\$)); (4) salaires des techniciens, principalement du surtemps, affectés aux inondations de mai 2017 et comptabilisés au compte différé prévu à cet effet (31,7 (000\$)); (5) autres variations de moindre importance (16,3 (000\$)).

La diminution des salaires du service à la clientèle s'explique principalement par l'abolition du poste de superviseur adjoint au centre d'appels (62(000\$)), l'abolition du poste de réceptionniste (20 (000\$)), les congés parentaux et postes vacants non remplacés en cours d'année (15 (000\$), compensée en partie par l'ajout d'une ressource provenant du centre de coût de l'informatique (36,8 (000\$)) et le salaire payé en double pour un employé en congé de maladie ayant été remplacé (20,0 (000\$)) et autres variations de moindre importance (3,0 (000\$)).

L'augmentation des salaires de l'Administration s'explique par les primes de séparations découlant de la réorganisation au niveau de la direction générale et du service des finances de l'entreprise en février 2017, soit avant la création du compte d'écart permettant de comptabiliser de telles primes, compensée partiellement par les économies générées en cours d'année.

Les salaires inférieurs de la Réglementation s'explique par le départ en cours d'année d'un analyste ayant été remplacé plus tard dans l'année.

La diminution des salaires de l'Informatique s'explique par le transfert d'une ressource au centre de coût du Service à la clientèle ayant généré des économie de 36,8 (000\$), compensé partiellement par d'autres variations de moindre importance, dont des ajustements salariaux de quelques employés ayant des responsabilités additionnelles.

GAZIFÈRE INC.
SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
ANALYSE DES ÉCARTS - CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE
ANNÉE DE RÉFÉRENCE: 2017

9 Frais professionnels - consultants (116.5)

La diminution de cette rubrique s'explique par une diminution de 111,9 (000\$) aux Affaires réglementaires, de 108,0 (000\$) aux Opération et 11,2 (000\$) pour le service des Ventes, compensée par une augmentation de 114,6 (000\$) à l'Administration. Les principales explications de ces variations sont :

- Affaires réglementaires : services de consultant reportées à 2018 ou simplement non requis aux Affaires réglementaires dont 51,9 (000\$) en services intercompagnies, 25,0 (000\$) d'études prévues dans le dossier du mécanisme incitatif et 35,0 d'autres études (marché du carbone, capacity assesment, etc.)
- Opérations : Frais de services entre compagnies affiliées moindre que budgétés.
- Administration : davantage de frais de consultants liés à l'utilisation accrue d'agences pour l'embauche de personnels ainsi que le paiement de 100 (000\$) pour la traduction du nouveau système de gestion des RH.

10 Portion des frais alloués aux activités non réglementées 126.7

L'écart est proportionnelle au total des charges d'exploitations réelles qui sont inférieures au budget.